

Image not found or type unknown



Reprise sur mes congés payés

Par **Marshoo**, le **03/04/2019** à **16:08**

Bonjour,

En accident de travail depuis le 29/10/2018 Je suis en arrêt jusqu'au 28/04/2019. La semaine du 29 avril étant ma semaine de congés payés, j'aimerais savoir est-ce que mes cp seront décalés ou mon employeur peut-il m'obliger à prendre direct mes cp.

Cordialement